

Brevet de Technicien Supérieur "Informatique de gestion », options DA et ARLE Session 2012

Rapport de synthèse

Dernière session d'examen du BTS I. G.

Réforme du BTS « Services Informatiques aux Organisations »

- **Constats du CEREQ**
 - Déficit de main-d'œuvre dans secteur informatique, secteur porteur d'emplois
 - Adaptation des contenus aux demandes des employeurs
 - Acculturation professionnelle limitée, excès de scolarisation
 - Différenciation plus précoce comme facteur de professionnalisation
 - Des techniciens SSII de plus en plus diplômés
 - La licence professionnelle comme diplôme de référence
 - Le BTS SIO : une voie de diversification de l'accès aux études supérieures.
- **Évolution vers un nouvel enseignement de référence**
 - Multiplication des prestataires informatiques
 - Intégration du futur diplômé dans un environnement économique et juridique, stratégique et opérationnel, technologique.

En quoi la formation sera différente du BTS IG ?

- **Dans sa conception d'abord** : le choix de la spécialité s'effectuera après un semestre seulement ; cela permettra d'aller plus loin dans la maîtrise des parties techniques.
- **Dans son organisation aussi** : mise en place des projets personnalisés encadrés (PPE) qui permettent à chaque étudiant d'acquérir progressivement une véritable autonomie
- **Dans sa démarche de professionnalisation**
- Enfin, **dans sa certification**, puisqu'il y aura une place importante réservée au contrôle en cours de formation (CCF).

Quelles visées principales de ce nouveau diplôme ?

- **Préparer l'insertion professionnelle des futur(e)s diplômé(e)s** par l'acquisition d'excellentes bases techniques dans le domaine des applications, des systèmes et des réseaux, complétées par la maîtrise de la "relation de services", tournée vers le client.
- D'où la **place nouvelle des enseignements de management, d'économie et de droit du numérique** et un parcours de valorisation progressive de la professionnalisation (constitution d'un portfolio).
- Ce nouveau diplôme répond à la volonté de **renforcer l'attractivité du secteur professionnel des technologies de l'information (IT)** et des formations qui y conduisent, en particulier auprès d'une cible féminine qui paraît s'en détourner aujourd'hui.
- Ce nouveau diplôme offrira aussi aux futurs titulaires de **réelles possibilités de poursuites d'étude après le BTS.**

Les premiers éléments de la circulaire d'examen, session 2013, du BTS SIO sont ici
<http://www.reseaucerta.org/>

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS, (INTER-ACADÉMIQUE DIJON-BESANÇON-POLYNESIE)

RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

OPTION DÉVELOPPEUR D'APPLICATION ET OPTION ADMINISTRATEUR RESEAUX

	pres	admis	% adm/pres
INFO GESTION:ADMINISTR. RESEAUX			
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	10	8	80.0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	13	8	61.5%
0212002M DIJON FORMATION	8	5	62.5%
0212025M GRETA 21 TERTIAIRE SERVICES	2	2	100%
0250010A LYCEE L.PERGAUD BESANCON	10	10	100%
025002SE SECTEUR DE BESANCON	1	1	100%
025003SN SECTEUR MONTBELIARD	1	1	100%
025103SH ENS.DIST. MONTBELIARD	1	-	0%
039006SD INDIVIDUELS JURA	1	1	100%
0391146J PASTEUR MT ROLAND R.GOUVERNEME	9	4	44.4%
0391172M CFAI	6	5	83.3%
058002SL ISOLES NIEVRE	1	-	0%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	3	2	66.7%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	14	13	92.9%
0710045N LEGT LAMARTINE MACON	12	10	83.3%
089002SB ISOLES YONNE	1	-	0%
0891185E AFPI CFA DE L'INDUSTRIE	7	5	71.4%
0900002N LYCEE CONDORCET BELFORT	18	13	72.2%
090022SW SECTEUR BELFORT	2	1	50.0%
9840017W LYCEE LA MENNAIS	17	12	70.6%
TOTAL	137	101	73.7%
INFO GESTION:DEVELOPPEUR APPLICAT			
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	6	5	83.3%
021002SX ISOLES 21 SECTEUR DIJON	1	-	0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	14	13	92.9%
0212002M DIJON FORMATION	2	2	100%
0250010A LYCEE L.PERGAUD BESANCON	10	9	90.0%
0391146J PASTEUR MT ROLAND R.GOUVERNEME	9	6	66.7%
0391172M CFAI	7	5	71.4%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	7	4	57.1%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	8	6	75.0%
0710045N LEGT LAMARTINE MACON	16	14	87.5%
071120SF ENSEIGT A DISTANCE SAONE LOIRE	2	1	50.0%
0891185E AFPI CFA DE L'INDUSTRIE	3	3	100%
0900002N LYCEE CONDORCET BELFORT	6	5	83.3%
090022SW SECTEUR BELFORT	1	-	0%
9840407V LYCEE AORAI	12	10	83.3%
TOTAL	104	83	79.8%
TOTAL	241	184	76.4%

RESULTATS PAR DISCIPLINE
OPTION DEVELOPPEUR

RÉSULTATS PAR ÉPREUVE (MOYENNES ACADÉMIQUES APRÈS JURY)	
E1 – CULTURE ET EXPRESSION	
E1.1 - FRANÇAIS	9.92
E1.2 – LANGUE ANGLAISE APPLIQUÉE	E : 11.15 O : 12.35
E2 – MATHÉMATIQUES I	12.55
E3 - ÉCONOMIE – DROIT	11.17
E4 – ÉTUDE DE CAS	12.55
E5 – PRATIQUES DES TECHNIQUES INFORMATIQUES	10.43
E6 – SOUTENANCE DE PROJET	12.81
EF1 – LVE II	-
EF2 MATHÉMATIQUES II	10.07

OPTION ADMINISTRATEUR RESEAUX

RÉSULTATS PAR ÉPREUVE (MOYENNES ACADÉMIQUES APRÈS JURY)	
E1 – CULTURE ET EXPRESSION	
E1.1 - FRANÇAIS	9.97
E1.2 – LANGUE ANGLAISE APPLIQUÉE	E : 9.2 O : 11.91
E2 – MATHÉMATIQUES I	9.77
E3 - ÉCONOMIE – DROIT	11.28
E4 – ÉTUDE DE CAS	11.46
E5 – PRATIQUES DES TECHNIQUES INFORMATIQUES	10.73
E6 – SOUTENANCE DE PROJET	12.93
EF1 – LVE II	-
EF2 MATHÉMATIQUES II	8.91

LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

CULTURE ET EXPRESSION EN LANGUE FRANÇAISE

Sur l'ensemble des 238 candidats inscrits, il faut distinguer deux groupes :

- Le premier groupe (207 candidats) a travaillé sur le thème : « RIRE, POUR QUOI FAIRE ? »
- Le second groupe (31 candidats de Polynésie) a réfléchi sur le deuxième thème au programme de cette année : « LE SPORT : MIROIR DE NOTRE SOCIÉTÉ ? »

I - REMARQUES CONCERNANT LES SUJETS

Deux des textes du corpus sur LE RIRE figurent dans les anthologies; certains candidats les ont déjà travaillés. De ce fait l'équité ne semble peut-être pas respectée.

Les correcteurs jugent regrettable l'absence de documents iconographiques pour les deux sujets.

Deux textes en particulier (sujet 1) sont d'un accès un peu difficile et ont été mal compris quelquefois ce qui a pu donner lieu à des erreurs.

Le corpus (sujet 1) est un peu réducteur, un seul aspect du RIRE étant abordé. Pas de remarques particulières en ce qui concerne le sujet N°2.

Il serait souhaitable que soient proposés aux étudiants de cette section - généralement peu littéraires - des textes plus faciles, plus compréhensibles.

Certaines références culturelles ou des sujets abordés dans un langage peu accessible à ces jeunes leur rendent la tâche difficile, la synthèse constituant un exercice très exigeant.

II - REMARQUES CONCERNANT LES DEVOIRS EUX-MÊMES

1 - Synthèse :

Beaucoup de candidats ont cherché un plan, ont tenté de le suivre, mais le manque de rigueur caractérise beaucoup de copies.

Certains candidats ne reformulent pas suffisamment, se contentent d'un assemblage de citations, éprouvent des difficultés pour la confrontation des documents. D'autres ne se réfèrent pas aux documents et rédigent des développements sans rapport avec le corpus proposé. Il existe heureusement par ailleurs de bons devoirs.

2 - Écriture personnelle : cette partie du devoir est souvent très rapide.

- Peu de véritable argumentation.
- Les références - quand elles existent - sont peu ou pas exploitées.
- De façon générale, une certaine difficulté à défendre un point de vue est à souligner.

III - REMARQUES CONCERNANT LA FORME :

Pas de réelle pénalisation de la part des correcteurs, mais :

- La langue est quelquefois familière, peu correcte. Certains candidats maîtrisent mal l'expression écrite.
 - L'orthographe n'est pas toujours acquise non plus.
- Tout ceci rend la lecture de certaines copies problématique.

CONCLUSION

De façon générale les correcteurs ont pénalisé les erreurs importantes concernant l'absence de méthode pour la synthèse notamment et ont valorisé systématiquement toutes les copies soigneusement rédigées. Les pénalisations restent d'ailleurs très relatives !

Les correcteurs font le constat de la faible motivation autour de la culture générale, de la langue française ; ils regrettent les lacunes parfois importantes de certains candidats en expression écrite.

Enfin, ces mêmes correcteurs manifestent le souhait d'être consultés sur le choix des thèmes au programme des années à venir.

LANGUES : EPREUVES ORALES ET ECRITES

ANGLAIS

Sujet de l'épreuve écrite France-Métropolitaine : Digital Diplomacy.

Les correcteurs ont trouvé que le sujet était peu technique mais tout à fait abordable pour les étudiants de cette spécialité. Cependant beaucoup de candidats n'ont pas compris les subtilités dans le texte et beaucoup de détails étaient mal traduits.

PREMIERE PARTIE (12 points) Traduction

Constats :

- De réelles difficultés de compréhension ont été remarquées, car la traduction, souvent considérée comme plus facile que le résumé, était souvent rempli de contre-sens, ou de non-sens.
 - Beaucoup de candidats ne se relisent pas après avoir écrit leur traduction.
 - Certains ne comprennent pas ce qu'ils écrivent, visiblement, car ils essaient d'utiliser un langage soutenu sans le maîtriser.
 - Beaucoup traduisent mot à mot, sans s'interroger sur le sens de leur texte en français.
 - Beaucoup de fautes d'orthographe et de grammaire en français.
- Un niveau d'expression écrite en français globalement faible.

DEUXIEME PARTIE (8 points) Expression en anglais

Question no. 1 :

En général la question était comprise et les candidats avaient des choses à dire, mais certains dépassaient la limite des 80 mots. En effet, cette limite de 80 mots rend la tâche difficile pour ceux qui veulent développer des idées plus complexes.

Le niveau de langue en anglais, cependant, reflète souvent celui du français, et montre d'énormes lacunes en ce qui concerne le vocabulaire, (même le vocabulaire technique, pour certains) et la concordance des temps, sans parler de la conjugaison.

Question no. 2 :

Cette question n'a pas été bien comprise par beaucoup des candidats. Au lieu de répondre à la question et de parler de la technologie en général, ils répètent souvent ce qu'ils ont dit dans la réponse à la question no. 1 sur les réseaux sociaux.

On remarque aussi des réponses très superficielles où les candidats décrivent bêtement comment les membres de leur famille utilisent internet chez eux, par exemple. Peu de réflexion sur les risques de manipulation de la population, ou sur les membres les plus vulnérables de la société. Peu de réflexion sur les conséquences de l'utilisation de ces outils de technologie sur l'évolution de la société en général.

Mêmes remarques que pour la question no.1 par rapport au niveau de la langue en expression écrite en anglais : assez faible dans l'ensemble. En général, le niveau B2 n'est pas acquis, et le niveau B1 semble tout juste acquis par la majorité d'entre eux.

Les moyennes des notes varient selon les paquets de copies :

Lot no. 1637 (développeurs) : notes entre 8 et 15/20 ; moyenne : 11.47/20

Lot no. 1635 (développeurs) : notes entre 4 et 14.5/20 ; moyenne : 8.64/20

Lot no. 1648 (réseaux) : notes entre 2 et 15.5/20 ; moyenne : 8.15/20

Lot no. 1649 (réseaux) : notes entre 0.5 et 13.5/20 ; moyenne : 7.9/20

Lot no. 1650 (réseaux) : notes entre 0.5 et 17/20 ; moyenne : 9.12/20

Compte-rendu sur l'épreuve écrite de Tahiti : India launches « world's cheapest » tablet computer.

Consensus des correcteurs :

Le texte choisi semble tout à fait abordable et adapté aux candidats de BTS IG, et nous n'avons pas constaté de difficultés liées au décalage entre la population de Tahiti et de celle de France-métropolitaine que nous avons remarqué l'an passé.

PREMIERE PARTIE : Compréhension. Rédaction d'un compte rendu en français du texte.

La compréhension de ce texte n'était pas très difficile, mais les candidats ont eu du mal à dégager l'essentiel du texte et de le présenter sous forme d'un compte-rendu. Beaucoup d'entre eux choisissent des phrases du texte et les traduisent mot à mot, au lieu de reformuler en français, et n'arrivent pas à distinguer les points importants de ce qui sert d'exemples pour illustrer les idées. Les comptes rendus dépassent souvent les 200 mots. Les candidats manquent souvent d'esprit de synthèse.

Le niveau de français est malheureusement aussi faible qu'en France-métropolitaine, et on trouve les mêmes fautes d'orthographe et de conjugaison.

DEUXIEME PARTIE : Expression écrite

Question no. 1 :

Les candidats arrivent à trouver des arguments pour exprimer leur point de vue, mais souvent dans un anglais approximatif et peu d'entre eux utilisent les formules de politesse habituelles pour les courriels en anglais.

Question no. 2

Ici les candidats avaient du mal à répondre à cette question en seulement 80 mots. Des points de vue intéressants ont été exprimés, mais le niveau de langue était encore assez faible globalement.

Même constat que pour les résultats de France-métropolitaine : le niveau B1 est à peine atteint par la majorité des candidats, et très peu d'entre eux atteignent le niveau B2.

Résultats de Tahiti :

Lot 1347 (développeurs) : notes entre 5 et 15/20 ; moyenne : 9.5/20

Lot 1353 (réseaux) : notes entre 3 et 12/20 ; moyenne : 8.06/20

ECONOMIE GENERALE ET D'ENTREPRISE, DROIT

I- Appréciation globale du sujet « Métropole »

Globalement, le sujet est bien adapté aux étudiants de BTS informatique de gestion : en 1^{ère} partie une étude d'un contrat de travail d'un informaticien et en 2^{ème} partie un développement structuré sur l'externalisation des services informatiques.

1^{ère} partie méthodologique sur 12 points :

1- Droit (8 points)

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- Deux questions- Thème classique : analyse d'un contrat- Sujet qui valorise les étudiants qui savent faire une analyse structurée d'un contrat de travail	<ul style="list-style-type: none">- Beaucoup d'étudiants n'ont pas compris la 1ère question et ont analysé le contrat de travail et son avenant (double analyse au lieu d'une)- L'avenant est un terme souvent mal compris par les étudiants (qui souvent n'en avaient jamais vu)

2- Economie générale (4 points)

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- Sujet d'actualité : la dette publique française- Deux questions- Les deux documents étaient très explicites et les candidats ont su puiser des arguments afin d'étayer leurs copies	<ul style="list-style-type: none">- Souvent les étudiants font de la paraphrase et ne comprennent pas ce qu'ils recopient- Les deux documents économiques ont souvent été mal compris- Les étudiants ont mélangé les concepts de dette publique et de déficit public.- Très peu d'étudiants ont défini le terme « dette publique »

2ème partie : développement structuré sur 8 points

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- Sujet bien adapté à une classe de BTS informatique de gestion (Thème sur l'externalisation des services informatiques)- Sujet qui exige des connaissances précises en économie d'entreprise sur l'externalisation- Sujet qui a intéressé les étudiants : peu ne l'ont pas fait	<ul style="list-style-type: none">- Très peu d'étudiants ont parlé de contrats d'infogérance- Souvent les développements étaient très imprécis voir hors sujet- Quelques étudiants ont confondu externalisation avec internationalisation

Conseils donnés aux étudiants :

- Bien maîtriser la méthodologie d'étude des documents (ex : points d'analyse d'un contrat).
- Apprendre le cours pour ressortir des éléments concrets et se tenir au courant de l'actualité pour illustrer ses propos.
- Eviter de recopier les annexes (ex : pour la partie économie générale) mais savoir les comprendre et les utiliser à bon escient.
- Penser à définir les termes principaux des questions posées.
- Soigner l'écriture et l'orthographe.

Moyenne des copies « métropole » : 11/20

Globalement, le sujet a été favorable aux étudiants ; toutes les parties du sujet ont été traitées en général.

On peut quand même noter que le contenu est resté superficiel pour une majorité de candidats.

Néanmoins, certains ont su mettre à profit leurs connaissances en informatique et en économie.

II- Sujet « Polynésie »

Le sujet est apparu **plus difficile** que le sujet Métropole surtout pour le développement structuré. La moyenne des copies est de 9/20.

Globalement, le sujet est bien équilibré ; comme le sujet métropole, il y a 2 questions pour la partie économie générale et 2 questions pour la partie juridique.

En méthodologie, le droit porte sur l'analyse d'une décision de justice (thème de la preuve des courriers électroniques) et l'économie générale porte sur la situation économique de la Grèce.

Cette 1^{ère} partie méthodologique est classique ; les étudiants qui ont bien su faire le plan d'analyse d'une décision de justice ont eu de bons résultats. La partie économie générale n'est pas difficile, les étudiants devaient bien comprendre les 2 documents mis à disposition ; certains n'ont pas fait l'effort de les lire et d'autres ont paraphrasé les documents.

En développement structuré, le sujet a été difficile à cerner pour les étudiants : « La diffusion des technologies de l'information et de la communication conduit-elle à repenser l'organisation des activités de l'entreprise ? »

Beaucoup d'étudiants n'ont pas su définir les activités des entreprises et donc ont fait un hors sujet ; beaucoup n'ont eu que 2 ou 3/8 sur cette partie.

Conseils donnés aux étudiants :

- Bien maîtriser la méthodologie d'étude des documents (ex : points d'analyse d'une décision de justice).
- Apprendre le cours pour ressortir des éléments concrets et se tenir au courant de l'actualité pour illustrer ses propos.
- Eviter de recopier les annexes (ex : pour la partie économie générale) mais savoir les comprendre, les définir et les utiliser à bon escient.
- Soigner l'écriture et l'orthographe.

MATHEMATIQUES

Dans l'ensemble, les correcteurs ont trouvé le sujet équilibré avec des questions classiques qui ont permis à un étudiant sérieux de réussir. Une grande partie du programme est testée. Les correcteurs ont cependant regretté l'absence d'exercice relatif à la théorie des graphes.

Les questions relatives aux probabilités et à l'algèbre de Boole ont été assez bien réussies.

Dans l'exercice 3, la partie B concernant une étude de fonction a été source de difficultés pour les candidats ; en particulier les questions relatives aux notions de dérivées et d'intégrales sont peu maîtrisées.

EPREUVE E4 – ETUDE DE CAS

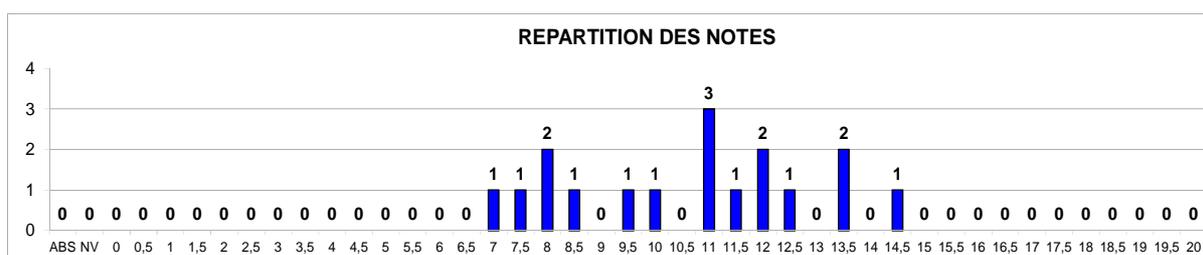
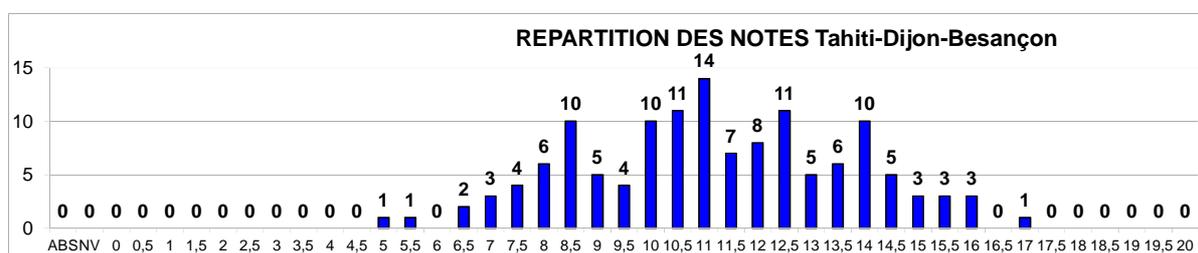
Option Administrateur de Réseaux Locaux : Cas TRACE

Le sujet comportait 5 dossiers demandant aux candidats de mettre en œuvre des compétences diverses :

- Dossier 1 & 2 : Compétences systèmes et réseaux
- Dossier 3 : Langage SQL et schéma relationnel
- Dossier 4 : Algorithmique
- Dossier 5 : Gestion du projet de traçabilité

Statistiques :

/20	Moyenne	Nb. Copies	Copies <10	Copies >=10
Général	11.2	133	36	97
Tahiti	10.6	17	6	11
Dijon - Besançon	11.3	116	30	86



Le sujet a été jugé normal et traitant davantage d'aspects théoriques que pratiques. Il couvre en partie les compétences du BTS.

La rédaction des réponses révèle de grosses lacunes en expression française.

On peut remarquer que les notes sont plus resserrées autour de 10 (**114 copies** sur 133 dont les notes sont comprises entre 7 et 14).

DOSSIER 1 : Compétences systèmes et réseaux

	Tahiti – Dijon Besançon	Tahiti	Dijon - Besançon
Moyenne	11.2	10.8	11.26

Ce dossier est le mieux traité des 5 dossiers :

- 1.1 Question faisant appel à des connaissances de base, elle est très bien traitée.
- 1.2 Question faisant appel à des **connaissances** de base. Le terme PoE semble ne pas être connu par tous les candidats.
- 1.3 Les principes sont bien évoqués, plus difficile en ce qui concerne les limites.
- 1.4 Question innovante, les étudiants ont bien utilisé les annexes.
- 1.5 Question non comprise par les candidats.
- 1.6 Essentiellement des **paraphrases**.
- 1.7 Bien traitée dans l'ensemble.

DOSSIER 2 : Compétences systèmes et réseaux

	Tahiti – Dijon Besançon	Tahiti	Dijon - Besançon
Moyenne	9.54	9.1	9.6

Les réponses à ce dossier sont décevantes voire assez éclectiques :

- 2.1 Question de connaissances, confusion entre asynchrone et asymétrique, question superficiellement traitée.
- 2.2 & 2.3 La problématique n'est pas toujours vue, des erreurs sur les adresses des réseaux à atteindre. La gestion du routage est approximative.
- 2.4 Bien traitée.
- 2.5 Question non comprise par les candidats.
- 2.6 Incomplète.
- 2.7 La clé publique n'est pas souvent évoquée, oubli du chiffrement, l'authentification est bien traitée
- 2.8 Bien traitée.

DOSSIER 3 : Langage SQL et schéma relationnel

	Tahiti – Dijon Besançon	Tahiti	Dijon - Besançon
Moyenne	11.88	11.7	11.91

Ce dossier a été globalement bien traité par les candidats.

- 3.1A Pas de difficulté particulière.
- 3.1B Des confusions sur le « group by » et la fonction « sum ».
- 3.1C Question souvent mal traitée, « not in » souvent omis.
- 3.2 Bien traitée.
- 3.3 Des difficultés pour les candidats à comprendre la création des tables Moyen, Mode et Transport. Normalisation superficielle.

DOSSIER 4 : Algorithmique

	Tahiti – Dijon Besançon	Tahiti	Dijon - Besançon
Moyenne	8.2	7	8.38

Comme tous les ans, le jury déplore que la partie « algorithmique » soit laissée de côté par un trop grand nombre de candidats. En effet, 28 d'entre eux obtiennent la note 0 ! La programmation est trop souvent ressentie comme une discipline hors du champ de compétences de l'administrateur réseau.

Pour ceux qui ont composé ce dossier, les résultats sont très inégaux. Toutefois quelques bonnes surprises.

- 4.1 Alternative souvent oubliée, ouverture et fermeture aléatoire, parcours du fichier globalement réussi, l'utilisation de la fonction « snmpget » rarement correcte (paramètre manquant).

DOSSIER 5 : Gestion du projet de traçabilité

	Tahiti – Dijon Besançon	Tahiti	Dijon - Besançon
Moyenne	3.46	2.6	3.57

Ce dossier a été laissé de côté par un trop grand nombre de candidats. En effet, 83 d'entre eux obtiennent une note < à 3. Les parties sécurité de « GEOSI » ont été diluées dans les autres dossiers.

- 5.1 De nombreux candidats ont compris qu'il fallait comparer la nouvelle solution à l'ancienne et n'ont pas compris qu'il fallait voir dans combien de temps on rentabilisait l'investissement fait.
- 5.2 Calcul souvent non fait ou à partir de données fausses.
- 5.3 L'argumentation (bien que liée à la question précédente) a permis aux étudiants d'obtenir quelques points dans ce dossier).

CONCLUSION

Les candidats font, une fois de plus l'impasse sur les dossiers 4 et 5.

Cette année le sujet a mobilisé davantage de compétences théoriques que techniques. En ce qui concerne les justifications, on trouve souvent des paraphrases et un manque d'argumentation.

Les 3 premiers dossiers sont dans l'ensemble mieux traités.

Le sujet TRACE est conforme aux compétences que doit mobiliser un technicien supérieur en Informatique de Gestion, option Administrateur des réseaux locaux.

Les résultats obtenus à cette dernière session sont convenables (30% en dessous de 10) par contre peu de notes au-dessus de 12 dû au non traitement des dossiers 4 et 5.

Option Développeur d'Applications : Cas CRAB

Le sujet CRAB comporte 4 dossiers pour lesquels les candidats doivent mobiliser des compétences variées couvrant l'ensemble du référentiel du BTS Informatique de Gestion :

- Dossier 1 : Modélisation de données.
- Dossier 2 : Réseaux locaux.
- Dossier 3 :
 - Première partie : Langage SQL.
 - Seconde partie : Programmation Objet.
- Dossier 4 : Gestion de projet.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	12.4		9.6	
Nombre de copies	90		12	
<8	11	12%	4	33%
Entre 8 et 10	10	11%	3	25%
>=10	69	77%	5	42%
>=14	34	38%	1	8%

Les résultats, honorables, pour les académies de DIJON et de BESANCON soulignent la réussite des candidats à cette épreuve. La moyenne est satisfaisante 12.4/20.

Compte tenu d'un sujet homogène, conforme aux compétences que doivent mobiliser les candidats au BTS Informatique de Gestion, option Développeurs d'Applications, ces résultats montrent un niveau de préparation tout à fait satisfaisant.

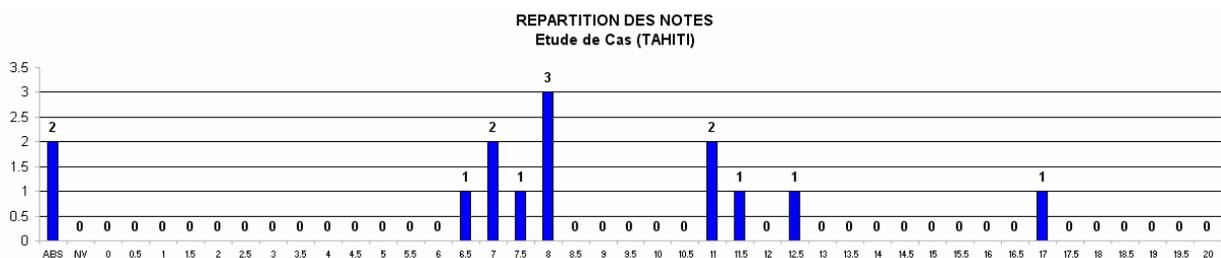
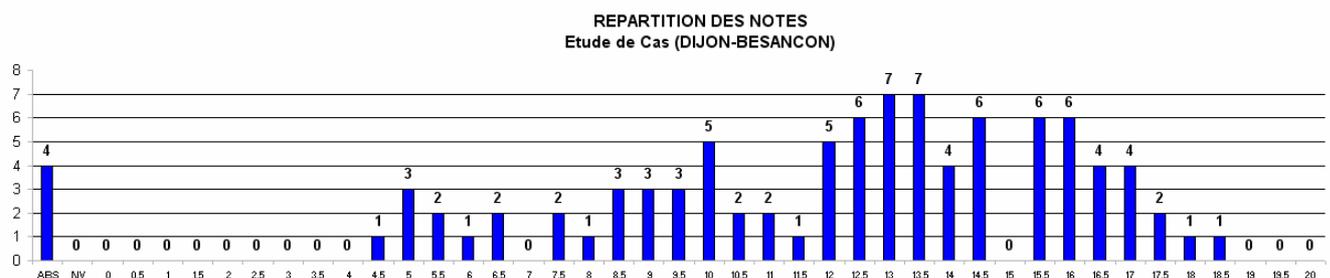
On observe une homogénéité de ces résultats (77% des copies sont situées au delà de 10/20 et 38% au delà de 14/20).

Les résultats de l'académie de TAHITI, plus faibles (9.6/20), sont en retrait par rapport à la session 2011 (11.7/20, soit 2 points). Ils demeurent cependant dans la moyenne de ceux habituellement observés dans cette académie.

On observe une dispersion des notes. Deux groupes se détachent :

- 50% en dessous de 8/20,
- 40 % autour de 12/20

Ces résultats sont néanmoins à nuancer compte tenu du nombre limité de copies (12).



Dossier 1 : Modélisation des données.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	12.8		9.7	
Nombre de copies	90		12	
<8	6	7%	2	17%
Entre 8 et 10	7	8%	3	25%
>=10	77	86%	7	58%
>=14	36	40%	1	8%

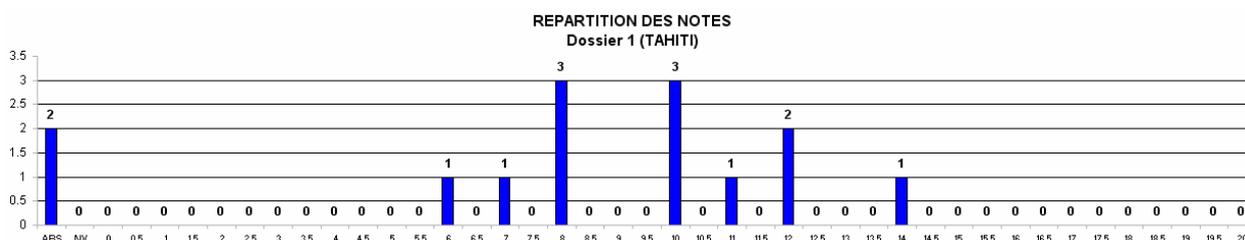
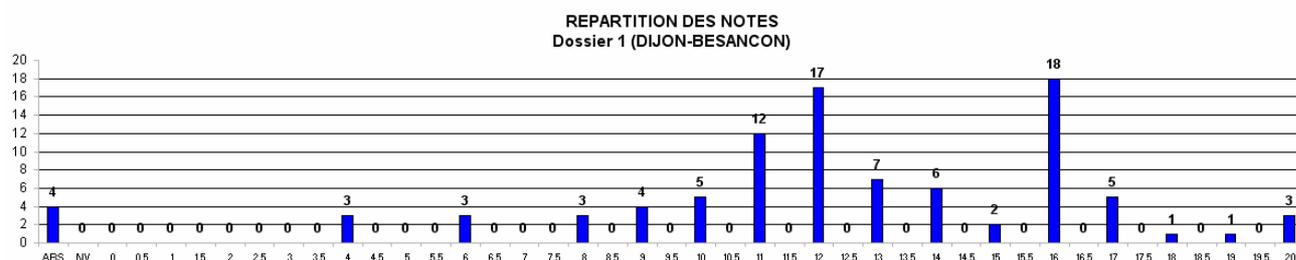
Ce dossier évalue les candidats sur une partie centrale du référentiel : la modélisation des données. Il ne présente pas de difficultés particulières.

Les résultats obtenus sont satisfaisants pour les académies de DIJON et BESANCON. Environ, une copie sur deux est de bonne qualité.

Les résultats pour l'académie de TAHITI sont davantage en retrait, mais demeurent satisfaisants. 60% des copies sont au dessus de la moyenne.

Ce dossier, sans difficultés particulières, était réalisable dans le temps conseillé (1h15). Il demandait une lecture réduite (problématique à modéliser présente sur une page) et aucune annexe était à analyser.

Les erreurs rencontrées l'ont été dans le bloc D (modélisation des opérations de rechargement).

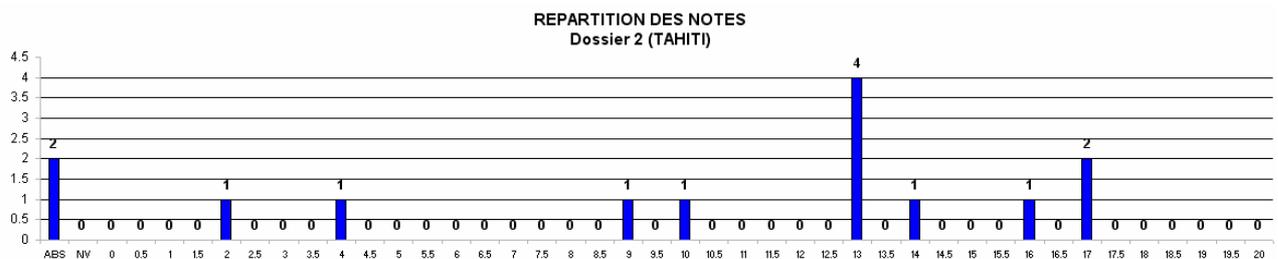
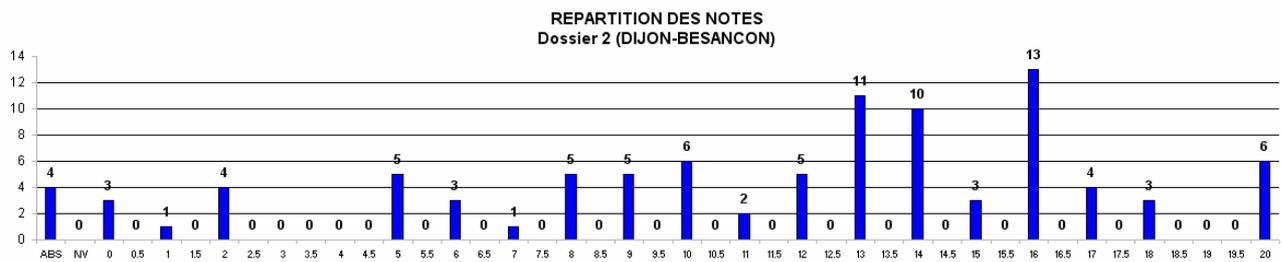


Dossier 2 : Réseaux locaux.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	11.8		11.7	
Nombre de copies	90		12	
<8	17	19%	2	17%
Entre 8 et 10	10	11%	1	8%
>=10	63	70%	9	75%
>=14	39	43%	4	33%

Tout technicien en Informatique de Gestion, option Développeur d'Applications, se doit de disposer d'un minimum de compétences en matières de réseaux locaux. L'objectif de ce dossier était de s'assurer de la maîtrise de ce socle de compétences.

Ce dossier a été relativement bien traité par les candidats. Les questions relativement ouvertes, 2.1, 2.4 et 2.5, n'ont pas toujours donné satisfaction. Les correcteurs notent des difficultés d'expression. Des paraphrases ont été observées sur les questions 2.1 et 2.4.



Dossier 3 : Première partie : Langage SQL.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	14		13.6	
Nombre de copies	90		12	
<8	7	8%	0	0%
Entre 8 et 10	3	3%	1	8%
>=10	80	89%	11	92%
>=14	53	59%	5	42%

Le dossier consacré au langage SQL est généralement réussi par les candidats (apport conséquent de points).

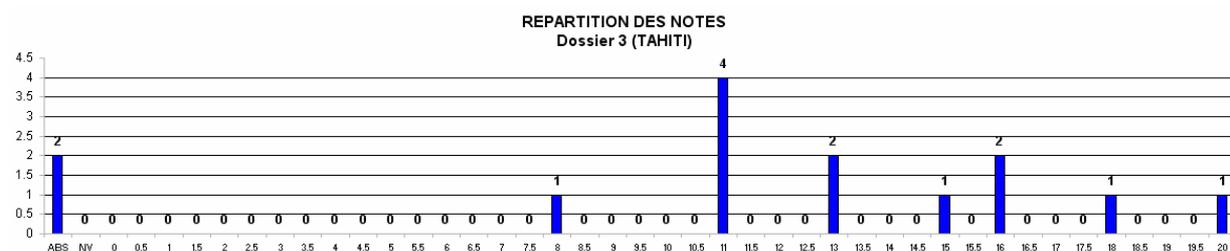
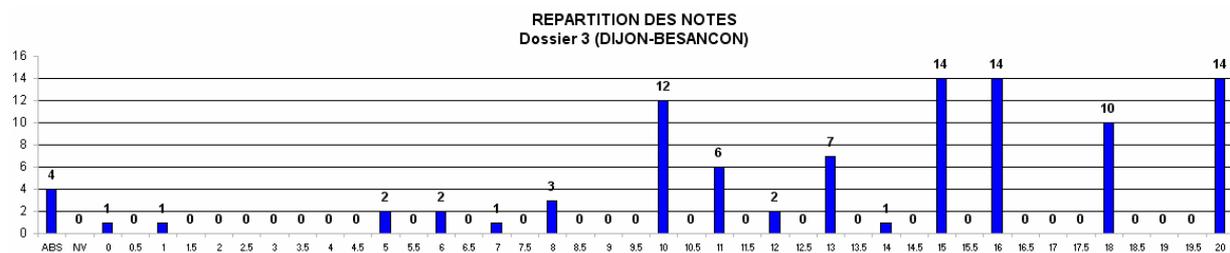
Ce dossier fut, dans sa grande majorité, très bien traité. La moyenne élevée en atteste.

La première question assure une entrée progressive des candidats dans le dossier.

La fonction *DATEDIFF* dans la seconde question a été dans l'ensemble convenablement utilisée.

Davantage d'erreurs ont été observées dans la quatrième question, à la surprise des correcteurs.

Cette requête ne présentait pas de difficultés majeures. Les candidats s'attendaient peut être à une requête plus difficile à réaliser pour la dernière question du dossier.



Dossier 3 : Seconde partie : Programmation Objet.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	11.5		6.8	
Nombre de copies	90		12	
<8	27	30%	9	75%
Entre 8 et 10	7	8%	0	0%
>=10	56	62%	3	25%
>=14	40	44%	2	17%

Ce dossier est consacré à une partie majeure et délicate du référentiel : la programmation orientée objet.

Ce dossier a été dans l'ensemble bien réussi par les candidats des académies de DIJON et BESANCON (environ deux tiers des copies sont au dessus de la moyenne, 44% sont supérieures à 14/20).

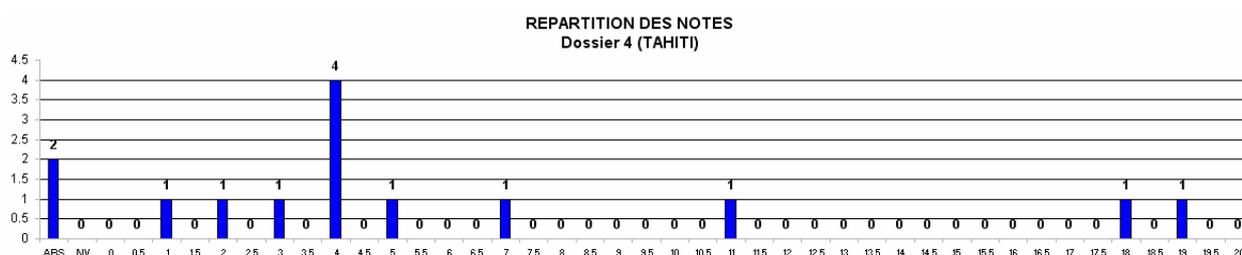
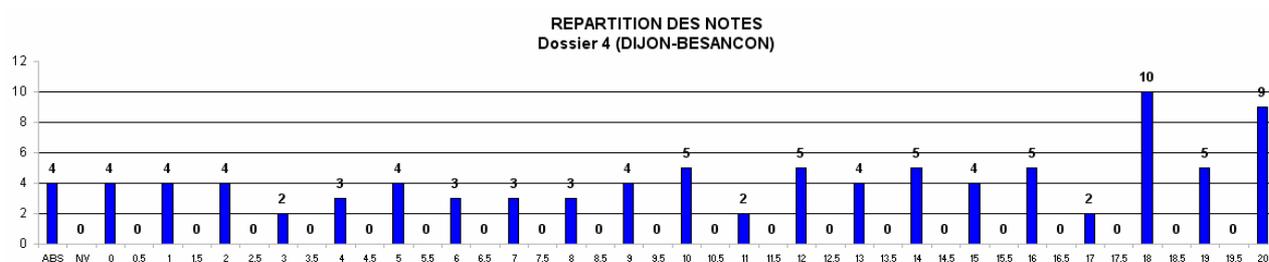
Par contre, pour l'académie de TAHITI, les résultats sont faibles (9 copies sur 12 sont en dessous de 8/20).

Le contexte technique est riche (8 classes dont 6 métiers). Le questionnement est progressif.

Les deux premières questions ont été bien traitées.

Les candidats ont rencontré davantage de difficultés sur les questions :

- 3.4 : Les correcteurs ont observé des modifications apportées au sujet par les candidats en ajoutant des paramètres au constructeur de la classe *Visite*. La solution d'utiliser une boucle sur la collection *lesBornesAVisiter* pour initialiser la propriété *duréeTotale* n'a pas toujours été retenue par les candidats.
- 3.6 : Délicate avec deux parcours imbriqués et la recherche d'une valeur minimum. La suggestion donnée dans l'énoncé d'écrire de nouvelles méthodes a semblé t il perturbé les candidats.



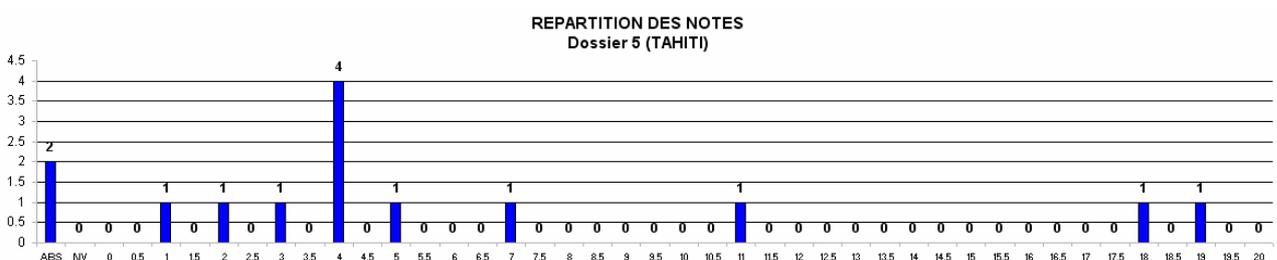
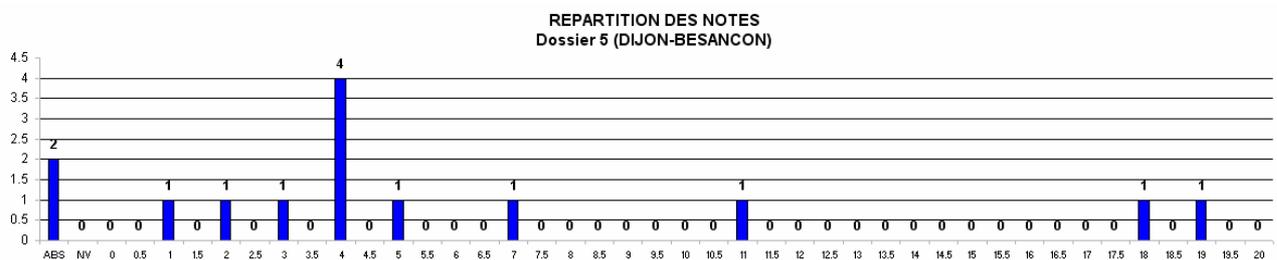
Dossier 4 : Gestion de projet.

Académies	DIJON BESANCON		TAHITI	
Moyenne	9.8		6.4	
Nombre de copies	90		12	
<8	34	38%	8	67%
Entre 8 et 10	4	4%	1	8%
>=10	52	58%	3	25%
>=14	19	21%	2	17%

Ce dossier ne mobilisait pas des connaissances de gestion trop spécifiques. Les réponses relevaient davantage du bon sens que de la pratique de la discipline en elle-même.

Comme souvent dans les sujets d'étude de cas, les résultats de l'évaluation de la GEOSI demeurent ternes (9.8/20 pour les académies de DIJON et BESANCON, 6.4/20 pour l'académie de TAHITI). L'étude de l'annexe permettait pourtant aux candidats d'assurer une prestation correcte.

Les questions 1 et 2 furent traitées par tous les candidats avec un taux de réussite très satisfaisant. Les réponses des candidats aux questions 3, 4 et 5 sont décevantes. 50% des candidats ne les ont pas traitées.



Conclusion :

Le sujet CRAB est homogène, conforme aux compétences que doit mobiliser un technicien supérieur en Informatique de Gestion, option Développeur d'Applications.

Les résultats obtenus à cette dernière session sont honorables (53% des copies au delà de 13/20). Ils mettent en avant, de la part des candidats :

- Des compétences satisfaisantes en modélisation des données et programmation objet,
- Des progrès dans la maîtrise des compétences relatives aux réseaux locaux,
- Des compétences moins maîtrisées en gestion.

B.O. N° 32 du 28 août 2008

BTS - Définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

« Le dossier support de l'épreuve est transmis selon une procédure mise en place par chaque académie et à une date fixée dans la circulaire d'organisation de l'examen. Le contrôle de conformité du dossier est effectué selon des modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation. La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention «non valide» à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en oeuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention «non valide» est portée à l'épreuve.

La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice ;
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet. »

Option DA

Le compte-rendu qui suit est une synthèse des remarques faites par les différentes commissions d'interrogation lors des épreuves de pratique des techniques informatiques.

Cette épreuve, d'une durée de 45', se décompose en deux temps, après que le jury ait choisi une des activités proposées par le candidat. Dans une première phase, de 25' environ, le candidat propose un scénario au jury et le met en oeuvre devant lui tout en expliquant ce qu'il réalise. Dans une seconde phase, le jury lui demande de faire évoluer son scénario.

Commentaires sur la prestation des candidats

Les dossiers comportent les 5 activités requises. Les thèmes d'activités sont assez variés. Un grand nombre d'activités portaient sur des développements Web (Php en majorité, Java), des travaux autour de bases de données (SqlServer, MySql, Access) et/ou utilisaient un environnement de développement événementiel (Visual Studio. Net).

Pour la plupart, les étudiants ont fait un effort pour personnaliser leurs activités. Dans ce cas, elles s'appuient souvent sur des travaux réalisés en entreprise.

Cependant, les scénarii présentés sont souvent peu ambitieux : connexion à une base de données, requêtes SQL, exploitation de curseur... Il n'y a pas toujours de progression dans les tâches réalisées ce qui engendre parfois des difficultés à dérouler un scénario cohérent.

Les compétences ont été dans l'ensemble couvertes par les candidats mais certains candidats ont fait le choix de ne pas présenter certains concepts particuliers (héritage, procédures stockées et/ou déclencheurs notamment).

Les prestations réalisées sont d'un niveau très hétérogène. On distingue plusieurs profils de candidats.

Des candidats qui ont bien préparé leur intervention, maîtrisent leur scénario et les techniques sous-jacentes.

Des candidats qui ne répètent pas suffisamment leur scénario ce qui les pénalise fortement si un problème technique (erreur de syntaxe, erreur de compilation...) survient.

Des candidats qui n'ont quasiment rien préparé et ne maîtrisent pas les concepts techniques.

Un nombre croissant de candidats ont été pénalisés car ils n'ont pas pu présenter l'activité retenue. Certains avaient même plusieurs activités non démontrables.

Option ARLE

En fonction des centres, les dossiers sont relativement bien présentés sauf dans un centre, une seule page par PTI. Le contexte professionnel est bien présenté. Si le scénario est présent dans la fiche descriptive de la PTI, il est généralement bien suivi lors de la présentation orale.

Les prestations orales s'étalent de 15 à 30 minutes en fonction des centres.

Les activités présentées sont souvent très classiques (DHCP, DNS, Active Directory, routage, VLAN, etc) et se rapprochent souvent des TPs préparés par les professeurs. Il y a peu d'approfondissement personnel et le contenu demeure "très pauvre".

Beaucoup de jurys regrettent le manque de diversité dans le centre interrogé, le manque de curiosité et d'ambition des candidats.

Plusieurs candidats ont refusé de présenter des activités. Les raisons évoquées sont le non-fonctionnement dans le cadre du lycée, le non-aboutissement de l'activité.

Un grand regret persiste chez les interrogateurs. La plupart des prestations sont entièrement "virtualisées". Les candidats ne réalisent plus de connectique.

Il est également souligné, la différence d'attitude des candidats selon qu'ils sont issus de la formation initiale ou de l'alternance.

Souvent, les candidats de l'alternance présentent des activités plus diversifiées, plus fouillées et se sont plus investis dans la réalisation (plus curieux, plus méticuleux). Leur présentation est plus professionnelle du fait de leur incorporation dans l'entreprise et du contact acquis auprès des personnes qu'ils côtoient.

E6- Soutenance de projet

Option DA

Commentaires sur l'épreuve

Cette épreuve est généralement bien préparée avec un contenu intéressant, mis à part quelques exceptions où le sujet est techniquement pauvre.

Globalement, les candidats exposent leur projet à l'aide d'une présentation assistée par ordinateur.

Commentaires sur les projets

Les projets de développement ont essentiellement pour outil de programmation VB6, VB.NET, PHP, JAVASCRIPT, C#, avec des thèmes variés. Le développement « mobile » est présent.

L'aspect infrastructure réseau (existant, déploiement de l'application) est inégalement abordé selon les candidats.

Une confusion a encore lieu pour certains entre rapport de stage et note de synthèse. Plusieurs détaillent ainsi le travail réalisé en stage, sans souci de cohérence.

Les alternants, hormis quelques exceptions, présentent des projets de bon niveau.

Notes de synthèse

Dans l'ensemble, les notes de synthèse étaient conformes aux attentes des membres de jury, hormis le fait que :

- Quelques candidats confondent encore rapport de stage et note de synthèse et détaillent ainsi le travail réalisé en stage, sans souci de cohérence.
- Pour d'autres, on constate un contenu très théorique, c'est-à-dire des explications sous forme de cours présentant dans tous les détails les techniques et/ou les outils utilisés pour le développement du projet plutôt que d'expliquer le sujet en lui-même.
- Certains candidats ne prennent pas la peine de présenter un schéma de données ou la base de données.
- D'autres ne présentent pas suffisamment le contexte.
- Certaines notes de synthèse étaient relativement courtes (de 12 à 15 pages).

Un effort de présentation est noté, mais trop souvent le problème de l'orthographe est souligné.

L'exposé

Les exposés sont en général satisfaisants et préparés à quelques exceptions près.

Des diapositives sont quasi-systématiquement utilisées et correctement conçues.

Un certain nombre de candidats ne respecte pas la durée imposée et se contente d'une présentation n'excédant guère 10 min.

La prestation des candidats

La prestation des candidats est globalement correcte, bien que certains :

- ne mettent pas assez en valeur les résultats de leur projet,
- manquent de recul sur le travail réalisé.

Les bonnes notes correspondent à des critères comme :

- le respect des contraintes de l'épreuve (note de synthèse, préparation orale, gestion du temps),
- un exposé clair et bien illustré,
- une communication franche (écoute, réponses pertinentes, bonne élocution...),
- des projets complexes, ou des projets plus simples mais dont tous les aspects ont été traités avec soin.
- une bonne appropriation du contexte professionnel,
- la capacité d'avoir du recul par rapport au projet.

Les notes en dessous de la moyenne correspondent à des critères comme :

- le non-respect des contraintes de l'épreuve citées ci-dessus,
- une présentation et des explications confuses du travail réalisé,
- une argumentation défailante ou incomplète,
- des projets avec un contenu limité qui ne démontre pas suffisamment de compétences.

Option Réseaux

La soutenance de projet permet aux étudiants de valoriser un projet effectué dans un environnement professionnel. Elle donne lieu à une note de synthèse de 20 pages. L'épreuve dure 45 minutes au total. Le candidat expose oralement son projet en 15 minutes maximum à l'aide d'un diaporama et de notes personnelles. Le reste du temps est consacré à un entretien avec le jury qui est composé d'un professeur enseignant l'informatique, d'un professeur de français et éventuellement d'un professionnel.

Remarques générales

Les projets présentés relatent des travaux effectués durant le stage de deuxième année. De nombreuses entreprises n'ont pas de projets réels orientés "administration des réseaux" à proposer.

Souvent, les stagiaires ont du réaliser tout un ensemble de tâches de maintenance ou de simples services rendus aux utilisateurs. Ceci a entraîné pour les candidats des difficultés pour trouver un thème fédérateur à présenter lors de cette épreuve.

D'autres thèmes correspondent à des études qui ne répondent pas toujours à des objectifs concrets: cela se limite à des tests réalisés sur des plateformes virtualisées qui restent à l'état de maquettes, sans mise en production par la suite. De ce fait, les projets présentés font souvent abstraction des besoins et des contraintes des domaines professionnels dans lesquels ils sont sensés être mis en place. Un tel projet se limite souvent à une présentation d'un outil informatique.

Dans l'ensemble, les différentes commissions d'interrogation déplorent des manques de curiosité, d'approfondissement des thèmes évoqués dans les projets: les argumentations et les connaissances restent trop superficielles.

Prestation des candidats

NOTE DE SYNTHÈSE

Les normes sont respectées (20 pages maximum, attestations de stages, annexes).

L'analyse et la rédaction personnelle des notes de synthèses ont souvent été jugées moyennes voire insuffisantes. Le contenu est parfois superficiel.

Quelques candidats ont su se démarquer en présentant des documents de qualité, bien structurés, et exposant correctement les différentes étapes du projet traité.

SOUTENANCE DE PROJET (exposé puis entretien)

En grande majorité les 15 minutes d'exposé sont respectées.

Pour de nombreux candidats, on note des difficultés pour définir l'étendue de leur projet: manque d'approfondissement du thème développé, une seule solution proposée sans explorer d'autres possibilités, contexte professionnel non pris en compte.

Grâce à une présentation dynamique de qualité professionnelle, à un diaporama illustrant convenablement l'exposé, à un plan permettant de repérer toutes les étapes et l'analyse du projet, à une écoute et un entretien avec le jury de bonne qualité, quelques candidats ont obtenues d'excellentes notes à cette épreuve.